

L'OR
AMENAGEMENT
développeur de projets



REAMENAGEMENT DU LIDO DU PETIT ET DU GRAND TRAVERS

Présentation du projet – 23 octobre 2014



Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL
D'AMÉNAGEMENT
ET DE DÉVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE



Fonds Européen
de Développement Régional



Département
Hérault
Conseil Général



pays de l'or
AGGLOMÉRATION



Manguio Camon



La Grande Motte
Un nouvel art de ville



Conservatoire
du littoral



- Genèse du projet
- Chronologie du projet
- Montage administratif et financier
- Phase conception
- Phase opérationnelle
- Réception du projet par le public
- Plan de gestion du site



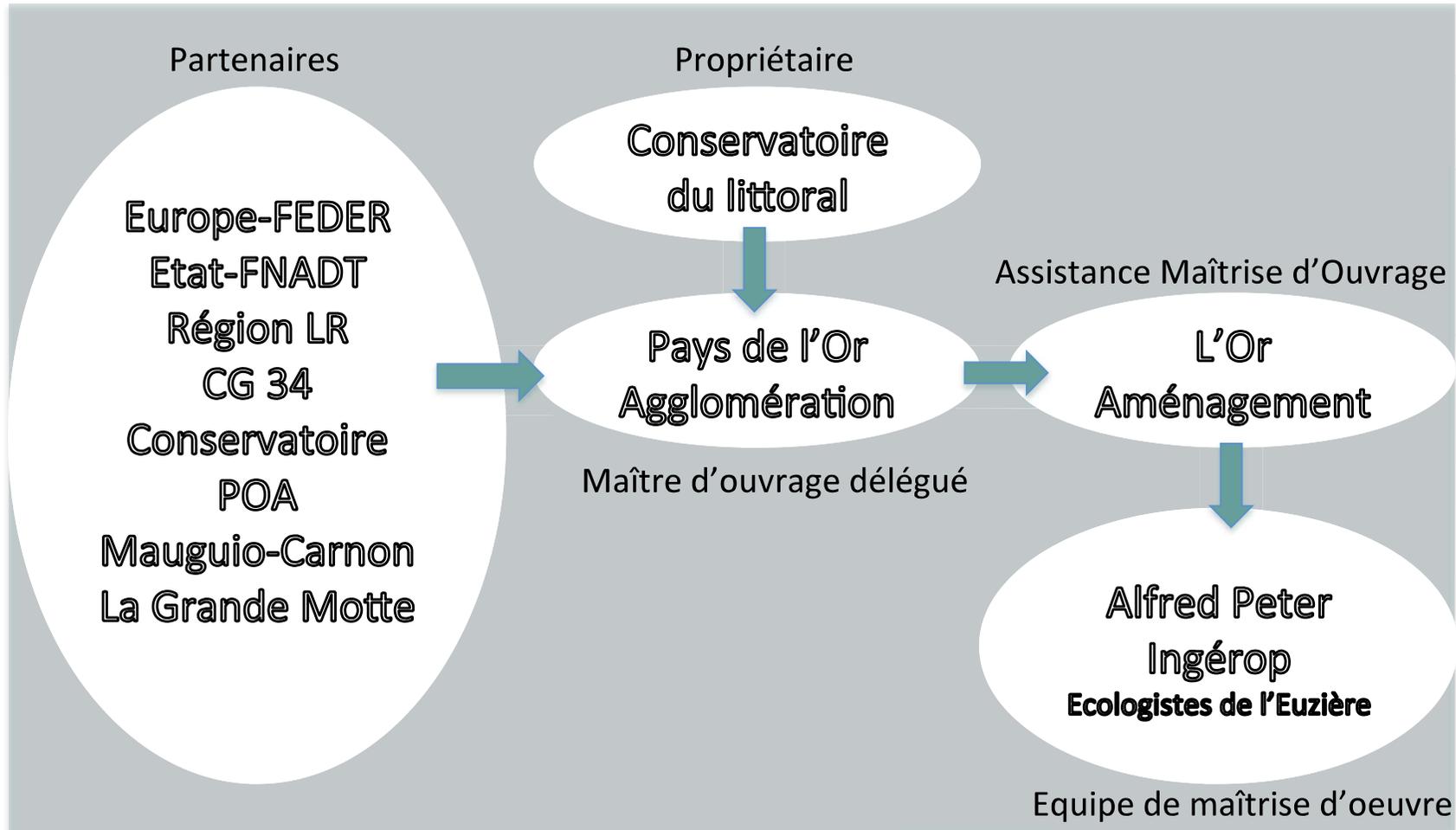
- Un espace naturel remarquable, propriété du Conservatoire du Littoral, classé au sein du réseau Natura 2000 (milieu floristique et faunistique)
- Un lieu populaire, prisé des usagers locaux et des touristes
- Un site fragilisé par la surfréquentation et par l'érosion
- Un long travail de concertation entre les partenaires
- Le choix d'un recul stratégique et d'une renaturation du site, visant à protéger l'environnement tout en améliorant la qualité d'accueil des usagers



Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Genèse du projet – Les acteurs

Comité de pilotage





Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Genèse du projet – Plan de situation



Plan de situation





Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

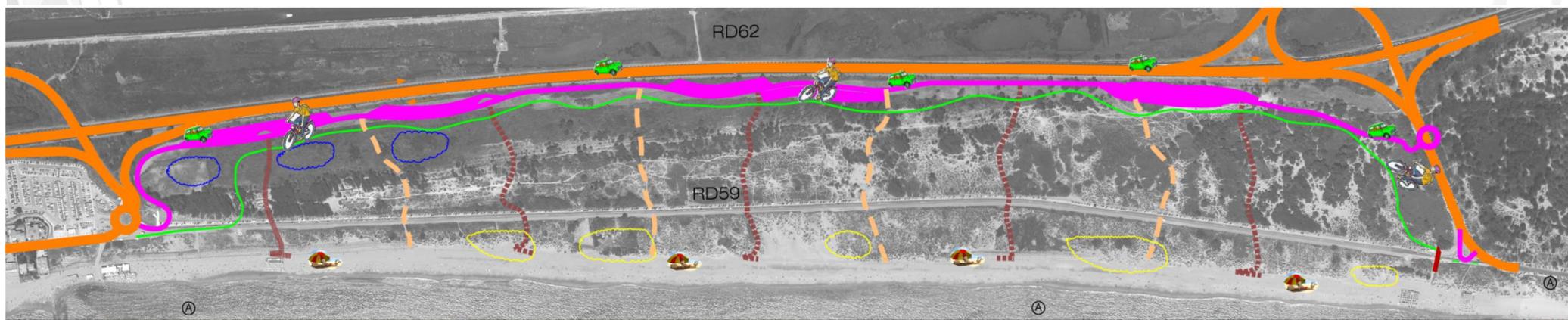
Genèse du projet - Etat initial





Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Genèse du projet – Schéma d'aménagement



Légende

- Contre allée
- Retournement voie bus + giratoire
- Voie verte
- - - 9 cheminements piétons doux dont 5 avec platelage+rampe
- Accès Véhicule
- Zones humides
- Restauration dunaire effectuée



- 2002: Inscription à la liste des sites emblématiques du Comité interministériel d'Aménagement durable du territoire
- 2006: Signature de la Charte pour la Protection et l'Aménagement durable du Lido par l'Etat, le CdL, le CG et les communes partenaires
- 2007: Déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement
- 2008-2009: Travaux de recul du giratoire du Petit Travers, aire de stationnement, route du littoral en sens unique, piste cyclable



- 2012: POA, maître d'ouvrage délégué du projet, le programme et le plan de financement sont arrêtés
- 2012-2013: Phase conception et autorisations réglementaires
- Février-Juin 2014: Réalisation des travaux du lot n°1
- 2014-2015: Travaux d'aménagement paysager du site
- Octobre 2015: Livraison du projet



Un dossier d'enquête publique unique regroupant:

- Dossier d'enquête parcellaire
- Dossier de DUP valant mise en compatibilité du PLU
- Etude d'impact
- Permis d'aménager
- Dossier d'autorisation loi sur l'eau
- Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000
- Dossier de déclassement de la RD 59



Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Montage administratif et financier

	Montants estimés en HT	Etudes 901 000,00	Travaux 3 279 000,00
FINANCEURS	%		
ETAT / FNADT	15%	135 150,00	491 850,00
REGION	15%	135 150,00	491 850,00
FEDER (DREAL)	33%	297 330,00	1 082 070,00
CONSEIL GENERAL	17%	153 170,00	557 430,00
CONSERVATOIRE LITTORAL	10%	90 100,00	327 900,00
PAYS DE L'OR AGGLO	5%	45 050,00	163 950,00
COMMUNE MAUGUIO	4%	36 040,00	131 160,00
COMMUNE LA GRANDE MOTTE	1%	9 010,00	32 790,00
Sub versées en TTC	100%	901 000,00	3 279 000,00
AJUSTEMENT / DCE			
Budget estimé			3 279 000,00
DCE			3 440 333,00
PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES			
Quais bus			25 000,00
Accès PMR Grand Travers			7 000,00
Citernes (5 000€ x 4)			20 000,00
Racks à vélos			5 000,00
			57 000,00
TOTAL DCE (TRAVAUX) AVEC PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES			
DCE			3 440 333,00
Prestations supplémentaires			57 000,00
			3 497 333,00



Suite à un concours de maîtrise d'œuvre, l'équipe choisie pour réaliser le projet est représentée par:

- L'atelier paysagiste Alfred Peter
- Le bureau d'études Ingérop
- Les écologistes de l'Euzières

Les axes forts du projet:

- Un milieu naturel préservé, un cordon dunaire reconstitué
- Une piste de stationnement pour fluidifier les accès plage
- Des cheminements piétons et cyclistes



Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Phase conception - Plan d'aménagement du projet





Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

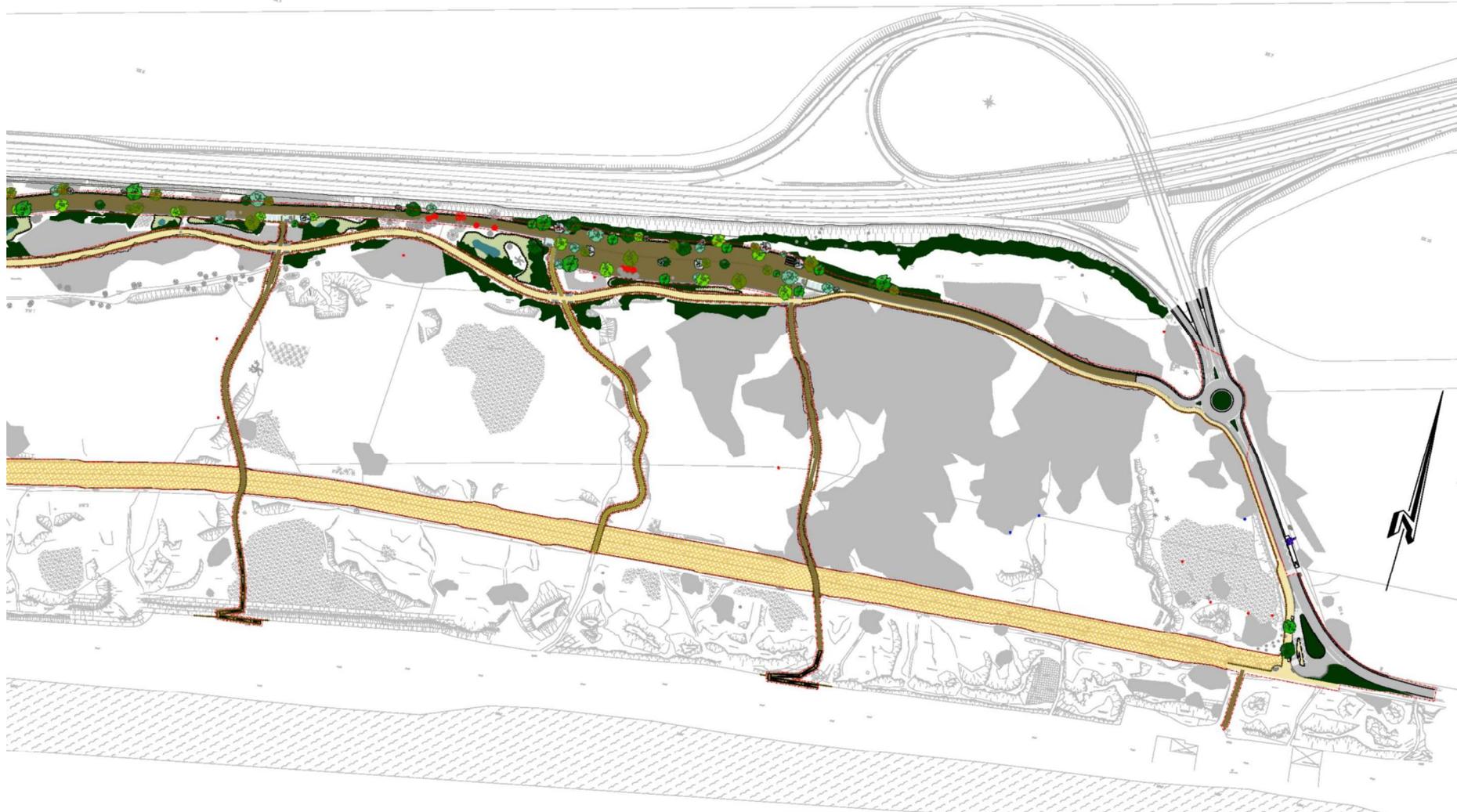
Phase conception - Plan d'aménagement du projet





Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Phase conception - Plan d'aménagement du projet





Le marché est découpé en deux lots:

- Lot n°1: Terrassements/voirie, groupement
EIFFAGE / GUINTOLI / EODD
- Lot n°2: Aménagements paysagers, entreprise
PHILIP FRÈRES

Des travaux initialement prévu sur 1,5 an, concentrés
sur une période de 5 mois, de février à juin 2014



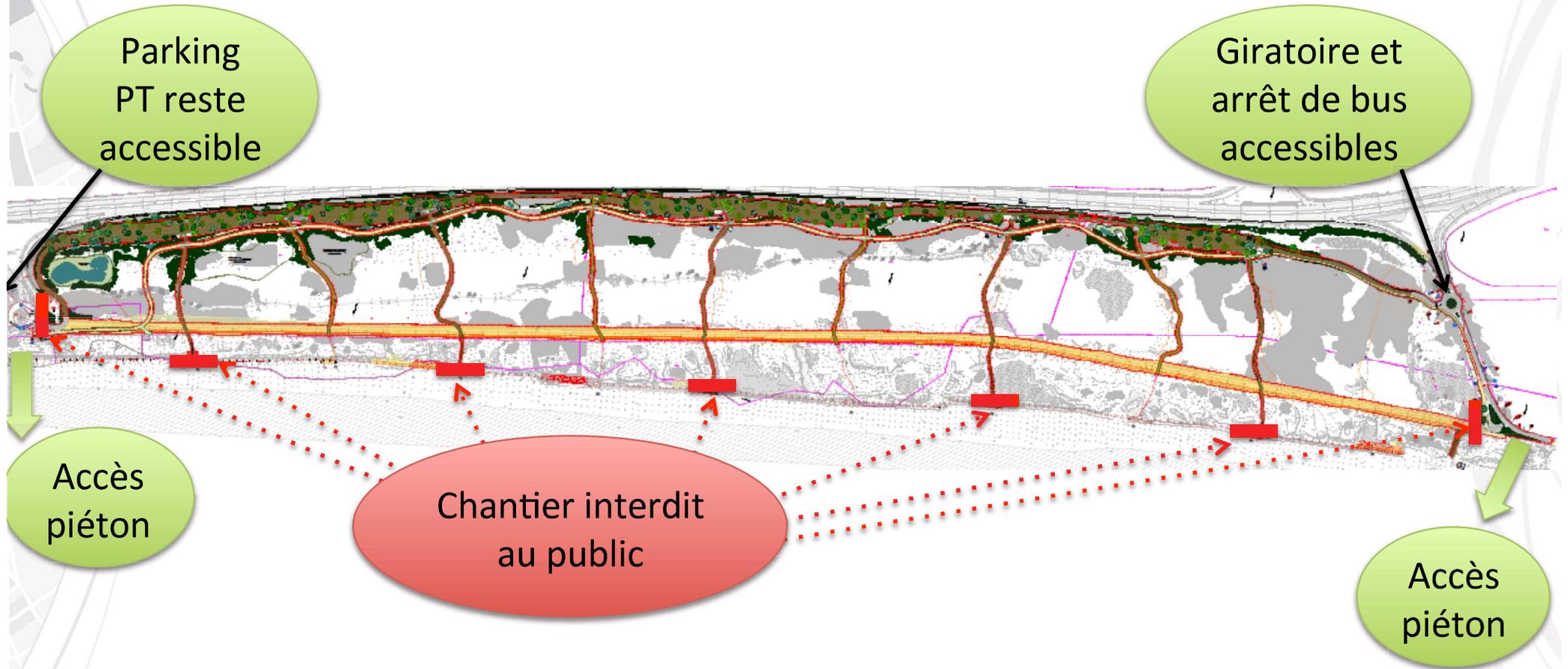
- La durée: réception des travaux avec levée des réserves avant octobre 2015
- L'engagement: restitution finale de 1000 places de stationnement
- Les moyens : réutilisation des matériaux de la RD59
- Les contraintes: un site ouvert, un arrêt de chantier pendant la période estivale

Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

L'OR
AMENAGEMENT
développeur de projets

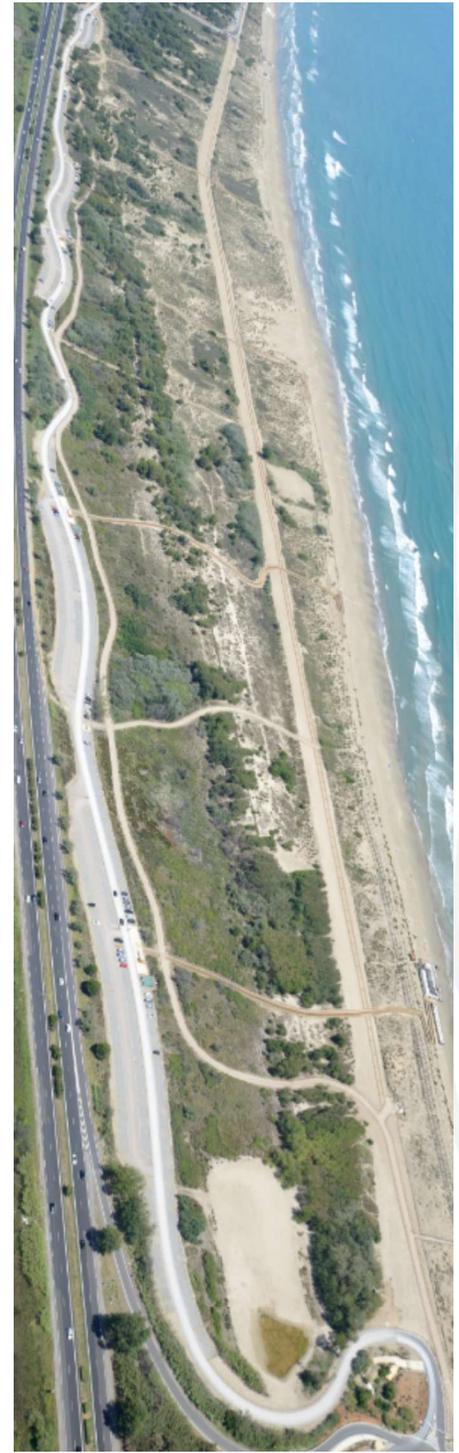


Phase opérationnelle



Conservatoire
du littoral









Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Phase opérationnelle – Travaux d'aménagements paysagers

- Les travaux de plantation de l'aire de stationnement se dérouleront du 6 octobre au 15 décembre 2014
- La fermeture du site est prolongée jusqu'au 10 avril 2015 afin de favoriser la prise des plantations





De manière générale, le nouvel aménagement du Lido a été bien accueilli par le public:

- Travaux livrés dans les délais (ouverture fin juin)
- Capacité d'accueil de l'aire de stationnement maintenue
- Propreté du site
- Panneaux pédagogiques appréciés par le public



Synthèse des remarques sur le fonctionnement du site:

- Poussière importante sur l'aire de stationnement :
la conséquence du choix d'un matériau naturel
- Stationnement sauvage sur la voie de circulation :
une présence des forces de l'ordre nécessaire
- Détérioration des platelages (motos, quads...)
- Capacité insuffisante des toilettes sèches à l'arrêt de bus



Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Réception du projet par le public – Les panneaux pédagogiques



- 9 Panneaux d'accueil identiques à l'entrée des cheminements piétons





site naturel protégé

Le lido, entre Petit et Grand Travers

Ce site, propriété du Conservatoire du Littoral, était, avant la décision de le re-naturer, un secteur érodé, fréquenté en tous sens et sali de très nombreux déchets. Malgré toutes ces perturbations, ce lido abrite un patrimoine naturel de belle valeur, qui a motivé son inscription dans le site Natura 2000 de l'Étang de Mauguio.

Après une concertation qui a duré plus de 10 ans, la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or a décidé de lancer un grand projet de restauration de ce site.



zone de cabanisation

Les travaux ont eu lieu en 2014 et 2015 et ont consisté à :

- équiper les zones de stationnement de conteneurs à déchets, de toilettes sèches et de réserves d'eau
- créer une piste en matériaux naturels et 1 000 places de stationnement en arrière du lido
- réaliser un programme de plantation d'arbres et d'arbustes d'essences locales
- créer une zone humide nouvelle et restaurer 7500 m² de zones naturelles envahies par des ronces
- créer une piste cyclable
- détruire la route littorale RD 59 et la remplacer par une dune de sable
- nettoyer entièrement le site de ses déchets et de ses constructions sauvages
- renforcer les dunes de première ligne par des apports de sable et la mise en place de barrières de ganivelles
- enlever un grand nombre de plantes envahissantes, néfastes pour le milieu naturel
- aménagement 9 cheminements d'accès aux plages, dont 5 accessibles aux personnes à mobilité réduite

Ce site a été aménagé pour vous : prenez-en soin

Les conteneurs
Ils sont à votre disposition pour recevoir les déchets ; ce lieu ne sera parfaitement propre que grâce à votre aide.

Les ganivelles
Ces barrières sont destinées à piéger le sable et donc à renforcer les dunes et les plages. Respectez-les !

Les toilettes sèches

Les cheminements
Où que vous soyez garé, il existe, à moins de 150 mètres, un cheminement qui vous conduira aux plages qui sont à 250 mètres d'ici. Ils sont bordés de barrières de châtaigniers que vous ne devez pas franchir.





- Format : 150 x 100 cm
- Posé verticalement
- Charte graphique du Conservatoire du Littoral

- 9 Panneaux sur l'écologie des paysages traversés: un panneau spécifique à chaque cheminement

En suivant les cheminements piétons qui vous mènent aux plages, vous traversez du nord au sud, l'ensemble du cordon dunaire du lido.
Ce cordon est constitué de différents sous-ensembles. Sur chaque cheminement, un de ces sous-ensembles est présenté.

2 Les prés salés



Qu'est-ce que ce milieu ?

Les prés salés méditerranéens sont des végétations à grands joncs, souvent inondées en hiver et se développant sur des sols légèrement saumâtres.

On les rencontre souvent au bord des lagunes ou le long des fossés d'eau saumâtre.

Ce milieu ici

Ici, ces prés salés ont été, dans les années 1960, pâturés par des chevaux et gibroyés.

Des ronces de haute taille s'y sont alors installées et forment aujourd'hui des broussailles impénétrables.

Des travaux de réhabilitation ont été entrepris pour leur faire retrouver un aspect plus favorable.

Les plantes caractéristiques des prés salés



La Scammonée de Montpellier (*Cynanchum acutum*) est une superbe liane du littoral, particulièrement abondante sur le lido.



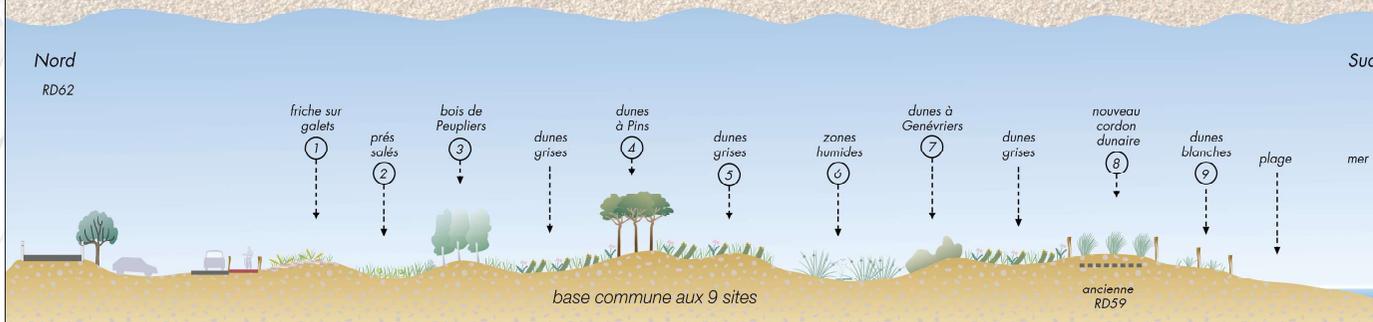
Le Choin noirissant (*Schoenus nigricans*) est très fréquent ici et montre l'humidité du sol.



Le Jonc maritime (*Juncus maritimus*) reste l'espèce la plus caractéristique des prés salés.



Le Jonc aigu (*Juncus acutus*) marque bien la limite entre eau douce et eau saumâtre.



- Format : 100 x 70 cm
- Posés en pupitres à 50 cm au-delà de la rangée de ganivelles de gauche
- Dessins au final en aquarelles originales

Présentation des panneaux pédagogiques

- 9 panneaux porteurs de phrases-accroches (3 types différents) sur les accès des cheminements côté plage



- Format : 80 x 30 cm
- Dessins au trait au final



Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Plan de gestion du site – l'entretien des aménagements

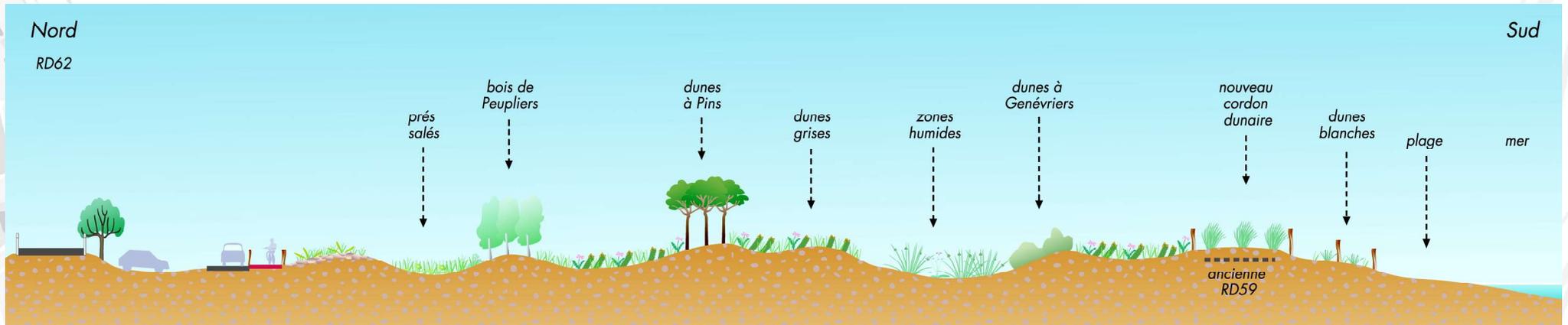
Poste	Gestion	Gestionnaire
Poste de secours GT	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place et entretien Fonctionnement 	Mairie de Mauguio
Stationnement et piste	<ul style="list-style-type: none"> Réparation/reprofilage de la chaussée Remplacement du matériel dégradé 	
Cheminement doux	<ul style="list-style-type: none"> Entretien des cheminements platelage bois, des panneaux d'information et de la voie verte 	
Ganivelles	<ul style="list-style-type: none"> Réparation/remplacement des ganivelles sur l'ensemble du site 	
Arrêts de bus	<ul style="list-style-type: none"> Entretien 	
Espaces dunaires	<ul style="list-style-type: none"> Comblement des brèches 	
Plage	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage/criblage 	Pays de l'Or Agglomération
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Eradication des plantes invasives Entretien des panneaux pédagogiques 	
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> Enlèvement des ordures (aire de stationnement) Ramassage des déchets de la plage et de l'arrière-dune Nettoyage des abords de la piste et des cheminements piétons 	
Sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> Entretien/nettoyage 	



- Deux documents distincts: le programme d'entretien des aménagements et des équipements, et le plan de gestion des milieux naturels et des espèces
- Le sommaire du plan de gestion est validé par la DREAL
- Un approfondissement du plan de gestion s'impose: présentation au CSRPN le 10 décembre, suivie d'une réunion technique pour mise en place des actions prévues

Réaménagement du Lido du Petit au Grand Travers

Plan de gestion des milieux naturels et des espèces Habitats naturels et flore



Habitats à enjeux majeurs

- Prairies humides à hautes herbes
- Mare temporaire
- Dunes littorales à genévrier





Plan de gestion des milieux naturels et des espèces Faune et flore

2 espèces protégées d'intérêt majeur

- Le Pélobate cultripède



- Le Psammodrome d'Edwards



Flore

21 espèces patrimoniales dont 2 orchidées
protection nationale :

- Orchis punaise (*Anacamptis fragans*)
- Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*)





Les points forts de la renaturation de l'espace naturel

- Destruction de l'ancienne RD 59, remplacée par **35 000 m² de dunes nouvelles** (et de végétalisation endémique)
- Comblement de brèches du cordon dunaire
- 9 cheminements permettant de **canaliser l'accès aux plages** et remplaçant les 18 km de cheminements sauvages constatés
- Création d'une mare de 4 000 m² (mesures compensatoires)



Les points forts de la renaturation de l'espace naturel

- Destruction de **2500 m² de sites cabanisés** (clôtures métalliques, cabanes, déchets)
- Restauration de **7500 m² de prés salés** envahis par les ronciers
- **Elimination** d'une partie des **plantes envahissantes**
- **Pédagogique** avec signalétique d'information milieux naturels



La **gestion** pour les années à venir d'un site, propriété du conservatoire du littoral, sur la base d'un plan de gestion sur 5 ans (2015 à 2019)



Merci pour votre attention, et bonne visite!

